

Consulat Général
de la République Française
au Canada

Montréal, le 25 février 1922.

Sir Arthur Currie,
principal de l'Université MacGill,
trésorier du Popy day fund,
Montréal.

Cher monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 20 février ainsi que les documents et le chèque de \$60.780 et 03 qui l'accompagnaient.

Je suis tout disposé à prêter mes bons offices pour la répartition de cette somme entre les différents créanciers et pour faciliter l'envoi du solde à l'oeuvre qui s'occupe des enfants des régions dévastées de France.

Dans ce but, n'ayant moi-même pas qualité pour examiner la validité des comptes que vous m'avez transmis, j'ai pris les dispositions suivantes en m'inspirant des états joints à votre lettre et que je considère comme suffisamment certifiés par la signature de Mme Guérin de Mr. Dix et du Colonel Magee :

10. j'ai versé